



Dossier de presse  
27/28/29 septembre 2023

27/28/29 septembre 2023

## 1<sup>er</sup> Congrès des Réserves de Ciel Etoilé au Pic du Midi La pollution lumineuse au cœur du débat

Encore méconnue du grand public il y a dix ans, la pollution lumineuse liée à l'éclairage artificiel est aujourd'hui considérée comme une problématique environnementale, énergétique et de santé publique de premier plan.

À l'échelle européenne, les Etats prennent progressivement la mesure du phénomène et de ses impacts. Des plans nationaux et des lois porteurs d'objectifs ambitieux se précisent.

Dans ce contexte de prise de conscience et d'engagement public, les 4 Réserves Internationales de Ciel Etoilé (RICE) reconnues en France par le label décerné par l'International Dark Sky Association (IDA) sont devenues des territoires précurseurs et des pionniers en matière de préservation du ciel étoilé.

Avec l'objectif affiché de poser les bases d'une transformation d'envergure pour la protection du ciel étoilé et de la biodiversité, le Parc national des Pyrénées organise au sommet du Pic du Midi de Bigorre, le premier Congrès des Réserves de Ciel Étoilé, en partenariat avec le Syndicat mixte du Pic du Midi de Bigorre et le Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées.

Pour la première fois, les 4 RICE de France aux côtés des principaux acteurs en matière de lutte contre la pollution lumineuse, unissent leurs forces.

Dans ce contexte d'enjeux universels, la première réserve internationale de ciel étoilé du monde, créée en 2007 au Mont Mégantic au Québec, sera présente et apportera également sa contribution.

Cette mise en commun de l'expertise et du savoir-faire des RICE constituera un apport essentiel pour les plans et politiques publiques de réduction de la pollution lumineuse.

### Au programme

#### ***Mercredi 27 septembre***

10h00 – 12h00

Plénière d'ouverture en salle Grande Ourse

- Propos introductifs
- Historique, contexte et enjeux des RICE
- Présentation des quatre RICE de France et de la RICE du Mont-Mégantic

\*RICE du Pic du Midi : Louis ARMARY, Président du Parc national des Pyrénées

\*RICE des Cévennes : Stéphan MAURIN, Président du Parc national des Cévennes

\*RICE Millevaches : Philippe BRUGERE, Président du Parc naturel régional des Millevaches

\*RICE Alpes Azur Mercantour : Charles-Anges GINESY, Président du Parc national du Mercantour, de la Communauté de communes des Alpes d'Azur et du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

\* RICE du Mont-Mégantic : l'équipe technique du Parc national du Mont Mégantic



Dossier de presse  
27/28/29 septembre 2023

Cette plénière sera retransmise en direct sur la chaîne youtube du Parc national des Pyrénées

<https://www.youtube.com/watch?v=QvsvoCuKE7I>

### *L'après-midi*

Ateliers d'échange d'expérience en groupe de travail. Chaque atelier est animé par deux représentants de deux réserves de ciel étoilé. Ce binôme peut être complété par un représentant de l'Office français de la biodiversité ou de la Fédération des parcs naturels régionaux.

13h00 – 15h00 :

- les actions de sensibilisation à destination du grand public et des scolaires (salle Bow window)
- la gestion et l'amélioration de l'éclairage public (salle Grande ourse)
- la mobilisation et la gouvernance spécifique à chaque RICE (coupole de l'observatoire)

15h00 – 17h00

- les études récentes menées sur l'impact de la lumière artificielle sur la biodiversité nocturne (salle Grande ourse)
- la valorisation du tourisme la nuit au sein d'une RICE (salle bow window)
- les opérations conduites sur l'éclairage privé (coupole de l'observatoire)

### **Jeudi 28 septembre**

9h30

Plénière en salle Grande Ourse

- Présentation du Parc national des Pyrénées
- Présentation de l'action de l'Office français de la biodiversité et de l'action pollution lumineuse du Life « Biodiversité France » par le Parc national des Pyrénées, pilote du programme pour l'ensemble des parcs nationaux

10h00 – 12h00

Ateliers de réflexions collectives « Les RICE de demain »

- Quelle mise en réseau des RICE ? (Planétarium)
- Comment élaborer un observatoire de suivi en commun ? (coupole de l'observatoire)
- Faut-il faire évoluer les statuts des RICE en France ? (salle Grande ourse)

13h30 – 15h00

Plénière de clôture en salle Grande Ourse

[La restitution des ateliers menés durant ces deux journées permettra de dégager des perspectives partagées par l'ensemble des RICE et des acteurs de la lutte contre la pollution lumineuse.](#)

La plénière de clôture sera retransmise en direct à partir de 13h30 sur la chaîne youtube du Parc national des Pyrénées

<https://www.youtube.com/watch?v=QvsvoCuKE7I>



## **Vendredi 29 septembre**

Afin de compléter le propos, vendredi 29 septembre, les congressistes poursuivront les échanges d'expérience par **des visites de sites innovants dans la préservation du ciel étoilé** : sentier de la nuit à Aulon, gestion innovante de l'éclairage à La Mongie, mobilier d'observation de la nuit à Hautacam.

A destination du grand public, à partir de 17h30, au pied du Pic du Midi, à Bagnères-de-Bigorre, « **la Fête du ciel étoilé** » prendra place dans le vallon de Salut. A l'occasion de cet évènement gratuit, le Parc national des Pyrénées, le Conservatoire botanique nationale des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, le CPIE Bigorre, des associations d'astronomie, des médiateurs, des guides et des conteurs proposeront une soirée de découverte de la nuit et des étoiles.

L'évènement organisé par le Parc national des Pyrénées en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées, et le Syndicat Mixte du Pic du Midi (co-gestionnaires de la RICE) bénéficie également du soutien financier de l'Office français de la biodiversité, du Commissariat de Massif, du Conseil Régional Occitanie, du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, du Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées, de EDF, du Syndicat mixte de valorisation Touristique du Pic du Midi, de la collaboration de la fédération des Parcs naturels régionaux et de Dark Sky Lab ainsi que des moyens mis à disposition par l'Université Paul Sabatier.

## **Les Réserves Internationales de Ciel Etoilé, un modèle à étendre et à renforcer pour protéger la nuit**

Une réserve de ciel étoilé est un territoire de projet dont l'objet est la protection de la nuit et des paysages nocturnes. Son action est fondée sur un programme de conversion massive de l'éclairage artificiel et de préservation de l'environnement nocturne. La nuit protégée doit ainsi devenir une ressource permettant de créer des activités de développement durable (nouvelles pratiques et techniques de l'éclairage, protection de la biodiversité nocturne, tourisme local durable, etc.) à l'intérieur et au-delà de la réserve.

La première réserve de ciel étoilé en France et en Europe continentale a été reconnue en 2013 autour du Pic du Midi et de son observatoire. Elle a créé un modèle d'action territoriale inédit : 250 communes engagées pour réduire la pollution lumineuse sur une zone de 3 037 km<sup>2</sup> dont 1 412 km<sup>2</sup> sur le territoire du Parc national, co-gérée par le Syndicat mixte du Pic du Midi, le Parc national des Pyrénées et le Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées.

Dans la décennie qui a suivi, trois nouvelles réserves ont vu le jour : la RICE des Cévennes en 2016, la RICE Alpes-Azur-Mercantour en 2019 et la RICE Millevaches en 2021. D'autres projets sont encore en émergence sur le territoire national.



Dossier de presse  
27/28/29 septembre 2023

Depuis 10 ans, les moyens et solutions mis en œuvre ont produit des résultats éloquentes avec en particulier la fédération et la mise en réseau d'acteurs aux objectifs différents (espaces protégés, éclairagistes, acteurs touristiques, élus, scientifiques...).

Parmi les résultats marquants, on compte la création de pratiques et techniques d'éclairage nocturne ayant entraîné une diminution de 80 à 95% de la pollution lumineuse ; une réduction de plus de 50% de la consommation électrique liée à l'éclairage dans les villes et villages des réserves (données SDE 65).

Dans le contexte actuel de crise de l'énergie, les actions mises en place dans les RICE offrent des perspectives inspirantes.

Le travail collaboratif entre les co-gestionnaires des RICE permet également le développement d'outils pour la protection de la biodiversité nocturne avec par exemple la création de corridors écologiques et d'éclairages spéciaux pour réduire l'impact de la lumière artificielle sur les habitats et espèces nocturnes. Pour le grand public, les RICE mènent des actions de sensibilisation et d'incitation à la sobriété lumineuse et accompagnent la création d'offres touristiques pour permettre de vivre l'expérience de la nuit préservée.

L'expertise et le savoir-faire des RICE peuvent désormais être source d'inspiration pour la mise en œuvre des politiques publiques nationales de réduction de la pollution lumineuse et de transition énergétique.

## La Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi, précurseur de la lutte contre la pollution lumineuse

Créée en 2013, la RICE du Pic du Midi est co-gérée par trois structures.



Ces trois partenaires et les communes membres de la RICE œuvrent ensemble à l'atteinte de cinq objectifs : mettre en place un éclairage responsable, économe et durable ; suivre l'évolution de la pollution lumineuse des Hautes-Pyrénées grâce au programme de science participative ; être un territoire innovant de recherche sur la biodiversité nocturne au regard de la pollution lumineuse ; être un moteur de développement territorial notamment à travers la sensibilisation du public ; institutionnaliser le label RICE au niveau national.



## Le Syndicat mixte pour la Valorisation du Pic du Midi

À la suite de l'association Pirene (Pic du Midi Réserve de Nuit Etoilé) qui lançait le projet de RICE en 2009, le Syndicat Mixte pour la valorisation du Pic du Midi s'est associé à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour faire aboutir cette initiative. De 2012 à 2013, le Pic du Midi et l'UPPA ont été rejoint par le Parc national des Pyrénées et le SDE 65 afin de mettre en œuvre cette action territoriale d'envergure. Ce travail collectif piloté par le Pic du Midi a abouti à la labellisation de la RICE du Pic du Midi en décembre 2013.

Depuis 10 ans, le Pic du Midi s'est engagé dans le maintien du label IDA, dans la valorisation de la réserve auprès des médias, tout en continuant d'agir pour le renforcement de l'organisation et de la gouvernance de la RICE. Parallèlement à ces actions, le Pic du Midi a développé de nombreux produits touristiques de découverte de la nuit et généré une économie dont l'accès aux étoiles est la principale ressource (nuits au sommet, soirées étoilées, soirées galactiques, etc.). Enfin, le Pic du Midi agit sur le long terme et au-delà des frontières de la RICE en s'inscrivant dans des projets d'envergure : Pyrénées la nuit, Hôtellerie des Laquets et inscription de l'Observatoire du Pic du Midi à l'UNESCO.

### **Le Pic du Midi sur la liste indicative de l'UNESCO : la RICE du Pic du Midi, clef de voûte de la gestion du futur patrimoine mondial**

Depuis 2022, l'Observatoire du Pic du Midi est inscrit sur la liste indicative de l'Etat français : <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/6622/>

L'un des points décisifs de cette candidature est la RICE du Pic du Midi, considérée comme un outil exemplaire de protection des paysages célestes nocturnes.

Voici ce qu'on peut lire sur la page officielle de la Convention du Patrimoine Mondial :

« La « Fenêtre sur l'Univers », ainsi ouverte depuis près d'un siècle et demi par le Pic du Midi, en raison des qualités de son ciel, est complétée par son statut de Réserve de ciel nocturne (IDA *Dark Sky Reserve*). La qualité du ciel nocturne du site constitue un attribut naturel bien préservé, par une réglementation contraignante, des pollutions d'éclairage artificiel dans le contexte d'un observatoire toujours en activité. Cette réserve de ciel nocturne figure parmi les plus anciennes et les plus vastes d'Europe. »

A travers ce projet d'inscription du Pic du Midi à l'UNESCO, la Réserve de ciel étoilé devient un outil incontournable du plan de gestion du bien candidat. Autrement dit, les deux projets sont interdépendants et de fait, doivent se renforcer mutuellement.

### **Chef de fil du programme transfrontalier POCTEFA « Pyrénées la nuit »**

En 2017, le Pic du Midi s'est associé à des structures transfrontalières des Pyrénées œuvrant pour la protection de la biodiversité et la valorisation du ciel étoilé afin de mettre en œuvre une stratégie pyrénéenne pour la protection et l'amélioration de la qualité du milieu nocturne.



Dossier de presse  
27/28/29 septembre 2023

Les actions qui découlent de ce programme ont pour objectifs de comprendre l'effet de l'altération de l'obscurité naturelle dans l'environnement, mais également de développer une stratégie transfrontalière mettant en avant les bonnes pratiques dans l'usage de la lumière artificielle pour la protection et la reconnaissance du milieu nocturne.

Ce projet se développe sur un réseau de divers sites emblématiques des Pyrénées : la Sierra de Montsec, les Hautes-Pyrénées, la Vallée de Roncal et la ville de Pampelune. Les structures issues des secteurs du tourisme, de la médiation et de la recherche scientifique engagées sont le GAN (Gestion Ambiental de Navarra), NICDO (Planétario de Pamplona, Palais des Congrès...), CPIE (Centre Permanent pour l'Initiation à l'Environnement Bagnères de Bigorre), SVTPM (Pic du Midi), PAM Consejo Comarcal (Parc Astronomie Montsec) et l'association Instant Science.

### **La Maison du Tourmalet, fenêtre sur l'univers**

Dans le cadre du programme européen transfrontalier POCTEFA « Pyrénées La Nuit », le Pic du Midi a obtenu d'importants financements publics pour réaliser la Maison de la Nuit au col du Tourmalet. L'objet de ce bâtiment est de permettre au public de découvrir la nuit, démystifier les peurs qu'elle suscite, encourager l'émerveillement, la découverte et sensibiliser aux enjeux de sa protection. Une protection qui vise à la fois la biodiversité, l'accès à la nuit et aux étoiles, les paysages mais également la dimension culturelle et les représentations.

La Maison de la Nuit, par ses aménagements, constitue une fenêtre sur l'univers. Autrement dit, un lieu privilégié à partir duquel le public est encouragé à se tourner vers la nuit et les étoiles. Les extérieurs du bâtiment sont de sorte aménagés en vastes terrasses et balcons sur lesquels seront installés des instruments et du mobilier d'observation. A l'intérieur, un centre d'interprétation de plusieurs centaines de mètres carré a pris place sous un grand dôme. Il a pour fonction de faire entrer le public dans l'univers nocturne au travers d'un film immersif à 360°. Cette fenêtre sur l'Univers est un lieu ressource pour le développement d'animation et de prestations de découverte de la nuit réalisées par Instant Science, partenaire du Pic du Midi.

### **L'hôtellerie des Laquets, ressusciter un patrimoine et offrir une nouvelle expérience étoilée**

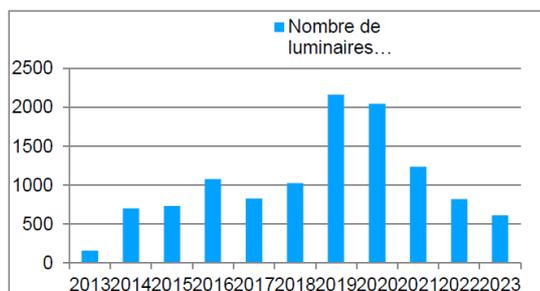
Témoin de la grande époque du pyrénéisme, ce bâtiment des années 1930, typique des constructions en montagne de cette époque, reprendra vie à l'horizon 2025. Jusqu'en 1996, l'Hôtellerie des Laquets a joué un véritable rôle d'accompagnement et a hébergé scientifiques, pyrénéistes, écrivains et journalistes qui ont vécu la grande époque de la découverte de l'observation du ciel et de la cartographie des Pyrénées. La volonté de remise en service de l'Hôtellerie des Laquets est de permettre une valorisation du patrimoine et un développement de l'offre touristique au Pic du Midi en créant un hébergement confortable de haute montagne. Le projet vise le classement BDO (Bâtiment Durable Occitanie). Situé sur les flancs du Pic du Midi dans un écrin de nuit protégé, l'Hôtellerie des Laquets offrira une nouvelle expérience touristique et hôtelière au cœur de la RICE du Pic du Midi.

## Le Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE65)

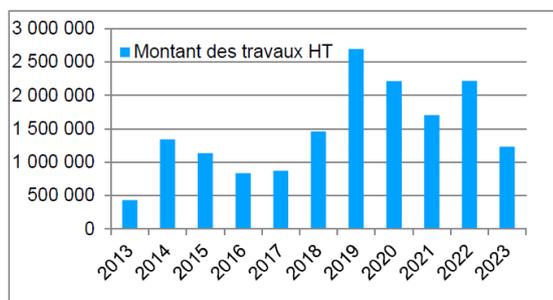
En dix années, le SDE65 a investi dans les Hautes-Pyrénées 15 millions d'euros de travaux de conversion de l'éclairage public, soit 11 000 luminaires rénovés (plus du quart du patrimoine), et 196 communes de la RICE se sont engagées dans au moins une opération.

Les solutions mises en œuvre (adaptation des équipements lumineux, baisse de puissance, diminution forte de l'éclairage en milieu de nuit) ont permis de diminuer fortement la pollution lumineuse mais aussi de réduire de 75% les consommations d'énergie.

Grâce à la labellisation RICE, des financements de l'ÉTAT (TEPCV, DSIL, fonds vert...) ont contribué à ces résultats.



Montants investis : 16 143 310 €



Le SDE65 préconise aux communes la rénovation de l'éclairage public en LED de couleur ambrée (2 700 k maximum), avec une réduction de 80% de l'intensité en milieu de nuit. Cette solution est la plus efficace, à la fois en termes de réduction de la consommation d'énergie et de protection de la biodiversité, particulièrement sensible à la pollution lumineuse en début de nuit.

Le syndicat accompagne également les communes qui souhaitent éteindre l'éclairage public en milieu de nuit. Sur le territoire de la RICE, plus de la moitié des communes a fait le choix de l'extinction, le plus souvent de 23h00 à 6h00.

Cette extinction est particulièrement visible depuis le Pic du Midi dont le ciel retrouve des conditions de pleine nuit.

**155** communes du territoire de la RICE procèdent à l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit.

**91** communes du territoire ne pratiquent pas l'extinction public.



## Le Parc national des Pyrénées

L'engagement du Parc national pour la préservation de ce patrimoine qu'est la nuit, porte plus spécifiquement sur l'étude de l'impact de la lumière artificielle sur la biodiversité, la sensibilisation du plus grand nombre à ses méfaits et la valorisation du tourisme lié à la nuit.

### ➤ Préserver la biodiversité

Contrairement aux idées reçues, la majorité des animaux est partiellement ou exclusivement nocturne (64% des invertébrés et 28% des vertébrés). La nuit est donc un moment d'intense activité pour nombre d'animaux. En fonction des cas ils réagissent de deux manières antagonistes : certains sont attirés par la lumière (insectes tourbillonnant autour des lampadaires...).

A contrario, d'autres montrent un comportement de répulsion. La lumière artificielle est donc à l'origine d'importantes perturbations pour la biodiversité : fragmentation des écosystèmes au même titre qu'une infrastructure physique (autoroute, barrage...), altération des cycles biologiques (oiseaux diurnes chantant également la nuit, jusqu'à épuisement), modification des relations prédateurs/proies...), etc.

Précurseur en la matière, le Parc national des Pyrénées s'est engagé, dès 2014, dans une amélioration de la connaissance de cette nouvelle forme de pollution qui vient s'ajouter aux autres.

Ainsi, en 2019, grâce au soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), le Parc national des Pyrénées en tant que chef de file et quatre autres parcs nationaux français (Cévennes, Mercantour, Port-Cros et La Réunion) se sont mobilisés afin de préciser le diagnostic relatif à la pollution lumineuse de leur territoire et d'acquérir des connaissances locales sur les impacts de la lumière artificielle sur la biodiversité.

**La première étape** a consisté à élaborer une méthode stable, fiable et reproductible de mesure de la pollution lumineuse basée sur la quantité d'étoiles observables depuis le sol à un endroit donné. Plus ce nombre est important, plus la qualité du ciel est considérée comme bonne ce qui traduit une faible pollution lumineuse.

- Trois classes de pollution lumineuse ont été définies :
- Niveau 1 : pollution lumineuse forte (rouge)
  - Niveau 2 : pollution lumineuse moyenne (jaune clair)
  - Niveau trois : pollution lumineuse faible (bleu)

*Cette méthode apporte d'ores et déjà des résultats quant à l'évolution de la situation sur le territoire.*

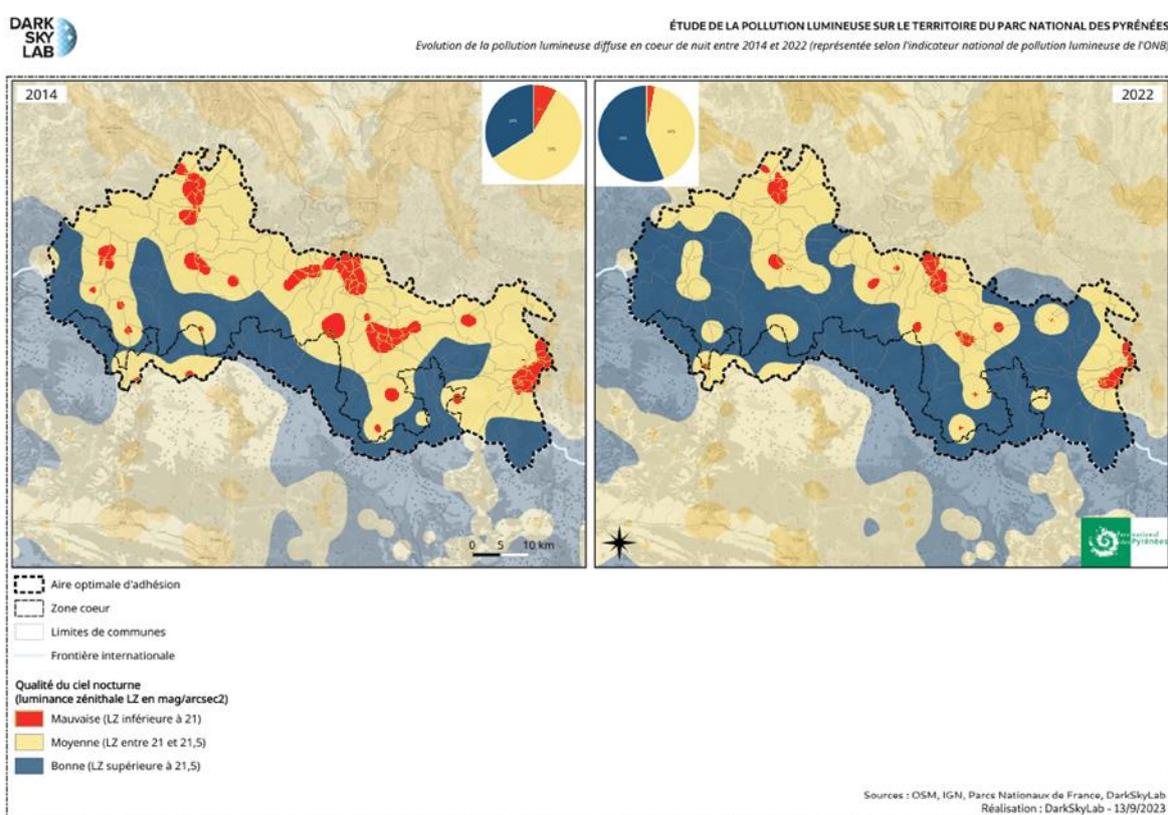
- ✓ Nous pouvons ainsi constater l'évolution de la pression lumineuse sur le territoire du Parc national des Pyrénées entre 2014 et 2022

|                        | 2014 | 2022 |
|------------------------|------|------|
| Classe 1 (rouge)       | 8%   | 3%   |
| Classe 2 (jaune clair) | 58%  | 41%  |
| Classe 3 (bleu)        | 34%  | 56%  |

Caractérisation de la pollution lumineuse en cœur de nuit (Source : rapport 2023 Dark Sky Lab)

Alors qu'en 2014, 66% du territoire du Parc national des Pyrénées était concerné par le phénomène de pollution lumineuse (classes de pollution 1 et 2), les politiques publiques mises en œuvre et les travaux engagés par les collectivités ont permis d'abaisser l'indicateur de pression lumière à 44% du territoire.

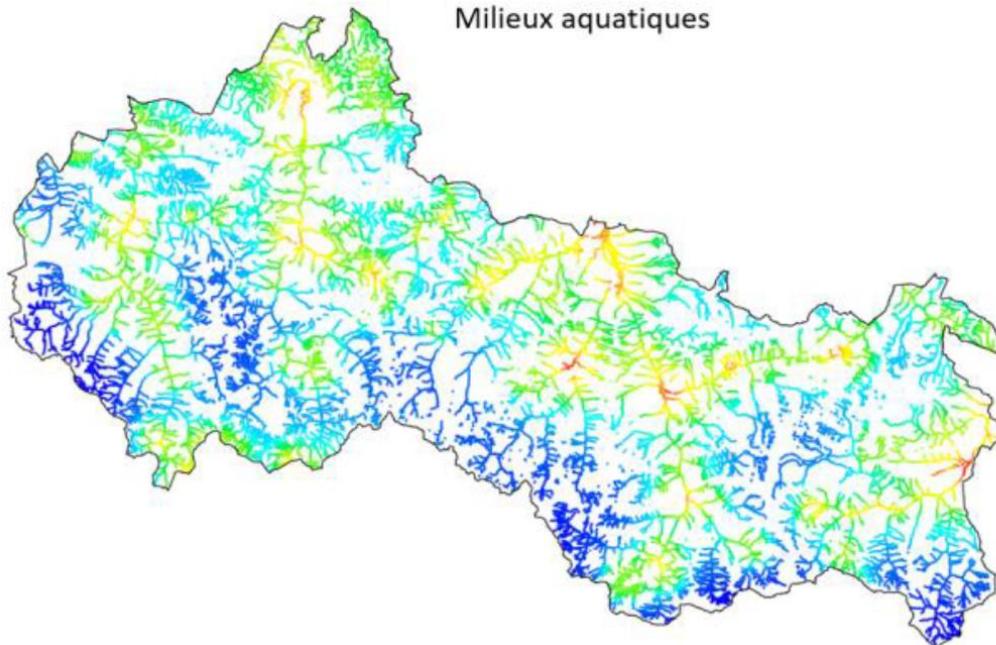
Ainsi la surface du territoire bénéficiant d'une bonne qualité nocturne a quasiment doublé, passant de 34% à 56%.



Cartographie en 2014 et 2022 de la pollution lumineuse sur le territoire du Parc national des Pyrénées

**La deuxième étape** a consisté à étudier l'impact de cette pollution sur la biodiversité du territoire en se rappelant que chaque espèce peut avoir une réaction qui lui est propre (cf. phénomène d'attraction/répulsion). Afin d'éviter d'aboutir à des résultats spécifiques à une espèce particulière qui n'auraient pas été valables pour les autres, une approche intégratrice a été privilégiée en se basant sur les écosystèmes (milieux).

### Milieux aquatiques



Cartographie de l'impact de la pollution lumineuse sur les milieux de type cours d'eau  
Le bleu foncé correspond aux milieux les moins impactés, le rouge aux milieux les plus impactés.

### La troisième étape

Les premiers jalons ayant été posés, il restait à bâtir une méthode permettant de suivre l'impact de la lumière artificielle sur les espèces nocturnes.

Un collectif de huit parcs nationaux accompagné par l'Office français de la biodiversité, a élaboré un nouveau programme qui sera mis en œuvre à partir de 2024 : le programme européen Life Stratégie Nature 2024-2030. Le Parc national des Pyrénées coordonnera la mise en œuvre du programme pour l'ensemble du réseau.

Quatre axes seront ainsi abordés :

- la caractérisation de la pollution lumineuse observée sur un territoire, qu'elle émane d'équipements publics ou privés (enseignes, habitants). Cette méconnaissance est aujourd'hui un frein pour développer des stratégies de réduction des nuisances adaptées à ces deux sphères d'acteurs.
- la mesure de l'impact de la pollution lumineuse sur les espèces nocturnes,
- des études comportementales et sociales seront menées afin de questionner les besoins d'éclairage de la population,
- la valorisation des avancées obtenues auprès des publics ciblés (élus, grand public, industriel, enseignes...) par des journées d'échanges d'expériences, la participation à des événements nationaux et locaux, la création de supports informatiques/ pédagogiques....

### ➤ Sensibiliser le grand public

- ❖ Parce que l'on protège mieux ce que l'on connaît, dans le cadre du programme européen de coopération **LEADER « Tourisme et Nuit »**, le Parc national des Pyrénées, le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Causses du Quercy ont travaillé conjointement pour décliner sur leur territoire respectif, un certain nombre d'outils et d'animations afin de sensibiliser le plus grand nombre à la beauté et la fragilité de la nuit.



- **« La nuit, le Parc se révèle autrement »** : un livret nuit livre les clés d'une découverte en conscience de cet univers indispensable au vivant. Biodiversité, pollution lumineuse, conseils pour la contemplation et la randonnée, les acteurs ressources, les actions pour la préserver... la nuit n'aura plus de secret pour le lecteur.
- **Le belvédère de la nuit** : idéalement situé à Hautacam, dans le périmètre de la RICE du Pic du Midi, le belvédère nuit est un aménagement pensé pour faciliter l'observation du ciel étoilé dans la quiétude des lieux. Composé d'un bain de nuit, d'une table pédagogique présentant les principales constellations en écritures phosphorescentes, et d'une agora, il permet de (re)connecter les habitants et visiteurs des vallées à la beauté de la voute céleste et les sensibiliser à la menace de la pollution lumineuse.
- **Le Festival de la nuit** : projection débat, conférence, ateliers découverte, animations astronomie, balades au crépuscule avec les gardes-moniteurs du Parc national mais aussi concert et spectacle : le temps d'un week-end, le Parc national a invité petits et grands à (re)découvrir le ciel, les étoiles et le peuple de la nuit.

❖ Programme national soutenu par l'Office français de la biodiversité, **l'Aire Terrestre Educative (ATE)** est déclinée sur le territoire du Parc national avec sept écoles.

L'ATE est un coin de nature choisi par les enfants d'une école dont ils deviennent les acteurs à part entière. Ils la choisissent, la façonnent, l'entretiennent, la préservent, la présentent et la transmettent...

En 2021, pour la première fois, les quatre écoles d'une même vallée (Barèges, Esquièze-Sère, Gèdre, Luz-Saint-Sauveur), se sont unies et partagent ce projet avec le soutien et l'accompagnement du Parc national et de l'association Instant Science.

Cette nouvelle orientation du programme a débuté à l'automne dernier, quand ces quatre écoles de la vallée de Luz-Gavarnie, ont décidé de créer chacune mais de façon indissociable, leur Aire Terrestre Éducative (ATE) tournées vers la préservation du ciel nocturne.

Surnommées « **Aires Célestes Éducatives** », ce sont des sites d'apprentissage de la nature environnante pour les enfants et d'apprentissage des moyens de la préserver.

Les Aires Célestes sont également un moyen pédagogique pour que l'enfant appréhende la notion de pollution lumineuse et de ses impacts sur la biodiversité dans sa grande diversité, l'accès au ciel étoilé et le sommeil.

Les deux premières années scolaires de travail autour de cette thématique ont permis aux enfants d'appréhender leur ACE, son paysage, ses habitants...la pollution lumineuse et de répertorier les points lumineux qui fragmentent cet habitat. En juin 2023, les représentants des écoliers de ces quatre écoles ont rencontré les élus de leur commune afin de leurs présenter les solutions qu'ils préconisent pour résorber cet éclairage artificiel qui nuit à la nuit et sa biodiversité.



Dossier de presse  
27/28/29 septembre 2023

➤ **Valoriser le tourisme lié à la nuit**

Afin de révéler et partager l'expérience de chacun des acteurs en matière de protection de biodiversité nocturne et de mise en valeur du ciel étoilé, le Parc national des Pyrénées a organisé un voyage d'études de trois jours sur son territoire.

Une quinzaine d'agents du Parc national des Cévennes, du Parc naturel régional des Causses du Quercy, ainsi que des prestataires touristiques bénéficiaires de la marque *Esprit Parc national*, ont rencontré leurs homologues pyrénéens dans le cadre du programme européen de coopération LEADER « Tourisme et nuit ».

Durant ces trois jours, élus et techniciens vont présenter des actions menées sur leur territoire. Au programme : débats, présentations d'outils pédagogiques de sensibilisation au monde de la nuit, ateliers de réflexion, présentation des projets de développement durable et de valorisation de la nuit de la commune d'Aulon et mise en place de futurs projets communs.

Renseignements presse

**Parc national des Pyrénées**

Caroline Bapt  
06 30 15 99 39  
[caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr](mailto:caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr)

**Pic du Midi**

Laurence de Boerio  
06 03 10 16 56  
[rplb@deboerio.net](mailto:rplb@deboerio.net)